

RAPPORT SUR LA CHYLURIE*

Monsieur le Président,

Messieurs,

Ce n'est pas sans une certaine crainte de témérité que j'ai accepté la tâche délicate de vous donner une courte étude et un rapport d'observation sur cette très rare affection qu'on appelle la chylurie.

Je définis la chylurie un état du sang qui contient de la graisse en émulsion dans le sérum dans une proportion exagérée constituant un véritable état pathologique.

Il est à la connaissance de tous que des traces de matières grasses existent dans l'urine à l'état normal comme il en existe plus ou moins d'ailleurs parmi tous les liquides de l'organisme. Cependant si dans certains états physiologiques ou pathologiques la graisse émulsionnée vient à augmenter dans le sang l'urine chyleuse ou laiteuse en serait le résultat.

Je crois qu'il est bien à propos de vous dire un mot ici de l'origine des corps gras en rappelant un peu leurs actions physiologiques normales.

La majorité des substances d'origine animale ou végétale dont l'homme se sert pour son alimentation contiennent des graisses qui sont rendues assimilables par les sécrétions pancréatiques, biliaires, peut-être par la sécrétion intestinale grâce à un double mécanisme de dédoublement et d'émulsion. Les graisses absorbées sont réparties dans l'économie par le système veineux porte qui les conduit au foie.

* Communication lue devant les membres de l'Association Médico-Chirurgicale du district de Joliette, à sa réunion du 11 Sept. 1905.